

**Amélie CAYOT**  
31 chemin de la Safranière  
48000 MENDE  
06.81.20.15.37  
[cayotamelie@gmail.com](mailto:cayotamelie@gmail.com)

**A l'attention de Monsieur Jacques Sirvens**  
**Commissaire enquêteur**  
**Mairie de Mende**  
Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle  
48000 Mende

A Mende, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

*OBJET : Enquête publique relative aux modifications de droit commun n°19, 20 et 21 du PLU de Mende.*

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous contacter à propos de l'enquête publique relative aux modifications de droit commun n° 19, 20 et 21 du plan local d'urbanisme de la commune de Mende suite à l'arrêté municipal n° 254-2023 du 11 septembre 2023 et, plus précisément, sur la création de voirie prévue au chemin de la Safranière par la modification n° 20.

Résidente du chemin de la Safranière, je me permets d'attirer votre attention sur les dangers et nuisances du projet.

La création d'une voie risque en effet de dénaturer notre quartier. Aujourd'hui résidentiel et calme, le chemin de la safranière va, si ce projet aboutit, devenir agité et bruyant. Ce projet va générer un flux de circulation très important, qui aura pour conséquence irrémédiable des nuisances dans notre chemin : nuisances sonores, nuisances visuelles, etc. Les nuisances causées par la circulation, au demeurant, risquent de dévaluer substantiellement nos biens. Notre sécurité, celle de nos enfants, ou encore de nos animaux, va s'en trouver amoindrie. Surtout, le flux de circulation qui va s'acheminer vers l'Avenue Nelson Mandela nuira aux déplacements de tous.

En outre, engager une telle modification du PLU va nécessairement générer des nuisances dues aux travaux pendant de longs mois.

Enfin et surtout, je regrette vivement que la commune engage des dépenses aussi conséquentes pour de nouvelles constructions sur les hauteurs de Mende alors que le centre-ville est délaissé par les mendois et qu'il dispose de nombreux logements. La création d'une voie nouvelle va participer à ce délaissement. Il serait peut-être plus intéressant pour notre commune de s'attacher à le revitaliser et de laisser des espaces verts et libres de toute construction sur les hauteurs de la ville pour notre tranquillité, pour notre bien-être, mais aussi pour l'environnement.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition toute information,

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

Amélie CAYOT

